

Compte-rendu du Conseil municipal du 18 janvier 2013

M. Daniel PELLIER excusé par M. le Maire pour son retard. M. Michel PAGLIA est absent et donne procuration à M. Maurice MICOLON.

Le précédent compte-rendu de Conseil Municipal est adopté à l'unanimité (après rectification de 2 montants erronés).

L'ordre du jour du conseil municipal est le suivant :

1. Délibérations :

- Un régime indemnitaire est à mettre en place par rapport aux rémunérations des fonctionnaires (qui elles sont fixées suivant un barème d'Etat). Il existe 2 régimes : l'IAT ou IFTS. M. Georges SUZAN souhaite que nous délibérons sur l'IFTS, car il s'agira d'un besoin (dans un 2^{ème} temps) lors de transferts d'Etat dans le cadre d'un réaménagement du territoire) et sur l'IAT (besoin immédiat) afin de permettre à Monique COQUARD de mener à bien la nouvelle mission qui lui a été confiée : gérer le personnel de la cantine, du ménage et les ATSEM. Adoptée à l'unanimité.
- Subvention pour « Les Restaurants du cœur de la Loire » : proposition de donner 200 €. Vote = 9 voix pour et 2 abstentions.
- Subvention association « La Boule Bussiéroise » : après une nouvelle réunion de la commission ad hoc, des critères d'attribution ont été définis comme suit :
 - Investissements à prévoir
 - Capacité financière de l'association
 - Imprévu
 - Entretien exceptionnel
 - Action envers les jeunes (à privilégier)

La demande de « La Boule Bussiéroise » ne rentrant pas dans ces critères, la commission a émis un avis défavorable. Vote : 1 voix pour – 10 voix contre et 1 abstention.

2. Ordre du jour :

- Travaux kiosque : Devis du SIEL permettant un éclairage indirect. Participation de la commune 3576€.

Devis menuiserie/charpente/couverture (MERIGNEUX) = 14344,54 € (supplément par rapport à la dernière fois) et devis maçonnerie (ARQUILLERE) = 4818,61 € (piquage des murs, démontage escalier,...). Adoptée à l'unanimité.

- Prévion de cours d'informatique sur Bussières par Roger CHAIZE : une cinquantaine de personnes intéressées. Lieu choisi pour les cours = l'école, car 8 ordinateurs fixes sur place. 3552,72 € ont été investis afin que ces ordinateurs aient accès à internet.
- Point recensement : Le recensement effectué en 2012 ,sur la commune, sous la responsabilité de l'INSEE, a recensé 1577 personnes qui ont remplis un bulletin individuel. Le recensement ayant lieu tous les cinq ans et par cinquième d'un territoire chaque année, l'INSEE publie une statistique tenant compte du nombre de personnes recensées en 2007 et 2012. Pour notre commune le chiffre officiel pour 2013 est de 1515 personnes (chiffre pris en compte pour les prochaines élections municipales et les diverses dotations) pour une population totale estimée à 1544 personnes. Ce chiffre évolue chaque année.
- Réflexion sur des travaux à mener en 2013 :
 - sollicitation pour déposer des cendres au cimetière. Mise en place éventuelle d'un « jardin du souvenir » et d'un columbarium.
 - Amélioration de la salle d'animations : Réfection des portes : cahier des charges transmis par le SAGE avant demande de devis. Equipement en tables + chaises. Modulation du chauffage par régulation des aérothermes. Sonorisation.
 - Travaux sur le toit du musée afin d'éviter l'éblouissement du voisinage :il est envisagé l'application d'une peinture qui ce représenterait la solution la moins coûteuse et la moins problématique.
- Projet d'extinction de l'éclairage public :<Monsieur le Maire rappelle au conseil notre volonté de réfléchir à la coupure de l'éclairage public la nuit. L'éclairage de la commune se fait actuellement par 14 armoires dont 8 sont déjà aux normes. Il en reste 6 à modifier. Il y aura également une convention à prendre et à respecter : information à la population – délibération au Conseil – mise en place d'un arrêté – signalisation.
La consommation globale pour l'éclairage public en 2011 était de 146429 Kwh (avec un gain de 40000 Kwh par rapport à 2010 par le changement d'ampoules basse consommation), soit un coût total de 14668 €. 6 heures de coupure entraînerait un gain de consommation de l'ordre de 50 %, soit une baisse de la facture de l'ordre de 25%. Le Conseil décide ce jour de s'engager dans le processus. La mise en application sera étudié ultérieurement.

3. Questions diverses :

- Pas d'investissement prévu sur « l'Îlot Desvernay » en 2013, si ce n'est pour d'éventuels travaux de sécurisation.
- Semaine scolaire de 4 jours ½ : environ 3 heures à la charge des communes, avec une intervention de l'Etat à hauteur de 50€ par enfant si la commune met en place cette nouvelle organisation à partir de la rentrée scolaire de 2013.
La commune reste pour l'instant en attente des informations données par l'Education Nationale et l'AMF.

- Assemblée Générale du Crédit Agricole prévue le 23 février à 10h30 (avec repas).
- Assemblée Générale de l'Office du Tourisme prévue le 11 mars 2013 (en attente de précision pour le lieu).

La date du prochain Conseil municipal a été fixée au vendredi 1^{er} mars 2013 à 20 heures.